

Le Petit Varsinc

Bulletin d'information municipal semestriel - n°28 - Hiver 2015-2016

L'édito du Maire

Chers concitoyens,

Le 13 novembre dernier des terroristes ont frappé la République au cœur en tuant aveuglément, massacrant, ou blessant des innocents.

Ces ignominies perpétrées en méprisant les principes mêmes qui fondent notre Humanité ont endeuillé de nombreuses familles. Pourtant malgré l'horreur, l'indignation, la sidération et l'incompréhension, les citoyens à travers le Pays se sont mobilisés, rapprochés, et rassemblés afin de clamer avec force et dignité leur appartenance à notre Nation, patrie de la Liberté et de la Fraternité.

Aujourd'hui, résonne toujours cet appel à lutter pour plus de cohésion et pour que chacun contribue humblement mais activement à un mieux-vivre ensemble.

Ici, à Vars, nous connaissons une qualité de vie incomparable : outre le cadre environnant admirable, la taille même de notre communauté varsine doit nous permettre plus encore de renforcer les liens nous unissant et ainsi nous tourner confiants vers l'extérieur. Car c'est bien cette dimension d'accueil et d'hospitalité montagnarde, notre véritable label d'excellence, qui doit nous guider.

Après une saison estivale riche de rencontres, et de manifestations culturelles et sportives renommées, (6 jours cyclo, trail, Musiques à Vars...), et où concomitamment nous avançons sur des projets structurants et fédérateurs pour notre territoire, (Maison de santé, voirie, restauration du patrimoine, réorganisation de nos sociétés d'exploitation et de commercialisation...), nous sommes fiers de pouvoir proposer à nos amis touristes des quatre coins de France et d'Europe, un hiver empreint de sérénité à Vars où nous mettons tout en œuvre pour leur procurer dépaysement et ressourcement...

Ainsi, les concerts sur le front de neige : en ouverture (avec CALI, le 12 décembre), puis en février, et mars (avec Manu Lanvin, Flavia Cohelo, Shantel, Deluxe), ainsi que les épreuves internationales de KL, les tentatives de record de VTT sur neige, les animations et événements sur nos snowparks sont autant de jalons qui rythmeront une saison que l'on espère riche en sensations et forte en émotion.

Côté nouveautés : ce sont un nouvel itinéraire de raquettes, des sentiers piétons réaménagés et l'ouverture d'une liaison raquettes/piétons Vars-Risoul très attendue.

De nouvelles activités ont éclos pour le plus grand plaisir et dépaysement de tous: venez les découvrir... Autant de perspectives pour se réunir et se retrouver !

C'est donc avec enthousiasme, passion et confiance que je vous souhaite une excellente saison d'hiver à Vars.

Fidèlement
Jean-Pierre BOULET

Travaux de protection de la route d'Escreins

Cet automne encore, l'entreprise Stabilisation Protection a réalisé une tranche de travaux pour améliorer la sécurité de la route d'Escreins. Cette tranche de travaux

concernait l'implantation d'un écran de filet ainsi que l'ancrage d'une douzaine de masses rocheuses qui viennent compléter les travaux déjà engagés au printemps. ■

Directeur de la publication : Jean-Pierre BOULET

Rédaction : Mairie de Vars

Comité de rédaction : Jean Pierre BOULET, Estelle MATHIEU, Françoise HAYE, Céline TARDIVEL, Séverine MOUGENET, Sylviane MELLERIN, Nadine RISOUL

Crédits photographique : Mairie de Vars, Estelle MATHIEU, Micro-crèche, VARSTOUR, Vars au fil du temps, Alpes Sud Télémark, Balise 14, Génération Mouvement Club de Vars, Vars passion

Maquette : IP Labouré - Imprimé sur papier recyclé à 3000 exemplaires par IP Labouré

Vars
LA FORÊT BLANCHE



Restauration et mise en valeur des ruines d'Éscreins

Lors du précédent numéro, nous vous avons informé de la volonté de la Municipalité de s'engager dans un programme pluriannuel de restauration et de mise en valeur des ruines d'Éscreins. L'association « le Gabion » a réalisé, pendant le mois de septembre, une première intervention pour la mise en valeur d'une partie des ruines d'Éscreins. La réalisation du chantier a eu des objectifs de formation « aux métiers de la restauration du patrimoine », pour une équipe composée de 7 salariés « emploi patrimoine ». Pour ce cheminement autour de la chapelle de la basse rua, après nettoyage des végétaux, un travail de lecture de ce tronçon des ruines nous a permis une compréhension de l'organisation des bâtiments et des éléments constructifs utilisés à cette époque. Ces éléments ont été respectés dans le choix du cheminement pour permettre aux visiteurs de se déplacer comme à l'époque de fonctionnement du village. La création d'un escalier permet d'approcher en sécurité le travail de cave voûtée typique des fondations et constructions de terrain de montagne. Ces mêmes caves ont été consolidées par des veaux en mélèze permettant un étaillage des voûtes en plein cintre, comme les constructeurs de l'époque. La réalisation de ces travaux utilise des matériaux de cueillette, traditionnellement pris de l'environnement proche des constructions. Enfin une signalétique discrète invite le visiteur vers les points remarquables de ce lieu. ■



Laves torrentielles dans le Val d'Éscreins

Le 22 juillet dernier, un important orage localisé a été à l'origine de crues et laves torrentielles dans le Val d'Éscreins, occasionnant de nombreux dégâts. Les laves torrentielles ont été circonscrites aux torrents de Vallon Claus,

Combe Fournas et de Grand Combe. Le tablier du pont du parking de Haute Rua a été emporté, et la passerelle piétonne qui mène au refuge de Basse Rua, située plus en aval sur le Rif Bel, a été déplacée. La passerelle piétonne près de la cabane des Chalances, également appelée cabane des



Bûcherons » a aussi été déplacée. La route de secours du refuge en rive droite a été en partie ensevelie au niveau de la confluence du torrent de Grand Combe.

La gestion de crise, la sauvegarde et la préservation des usagers face aux risques crues se sont correctement déroulées entre la commune et les services compétents durant cet épisode. Les services de la Commune ont œuvré au mieux pour remettre les lieux en état. Les services de la Communauté de Communes travaillent quant à eux sur les travaux d'entretien et de restauration des torrents à engager pour améliorer la protection contre les inondations dans le secteur. De son côté, l'association de chasse est intervenue pour reconstruire la cabane des Chalances. Et nous remercions les services du RTM (Restauration des Terrains en Montagne) pour leur précieuse collaboration pour tout ce qui concerne la prise en compte des risques naturels sur notre territoire. ■

École primaire : réfection du mur de soutènement et de la cour

Comme convenu, le mur de l'école primaire a été renforcé cet été par le groupement d'entreprises Allamanno/Stabilisation Protection. Ces travaux ont été l'occasion de reprendre l'ensemble des réseaux d'eaux usées et d'eaux pluviales de la cour, et de refaire les enrobés. Nous remercions le Département qui nous a octroyé une subvention exceptionnelle de 46 698 € au titre de son programme Solidarité pour la réalisation de ces travaux.

D'autre part, l'aire de jeu installée à proximité a été démontée car le sol amortissant n'était plus aux normes. Nous réfléchissons actuellement sur les modalités de sa réinstallation. ■



Travaux voirie

Au début du mois d'octobre, la circulation a été perturbée sur la RD 902 en raison d'importants travaux de voirie sur l'ensemble de traversée de Saint-Marcellin. Ces travaux ont été réalisés avec un fonds de concours du Département d'un montant de 185 763 €, considérant que les travaux sur la bande de roulement de la route départementale relèvent de la compétence du Département.

A cette même période, des travaux étaient également réalisés au niveau de l'entrée avale de la station des Claux. Là encore, le Département est intervenu dans le cadre d'un fonds de concours, à hauteur de 114 466 €. D'autre part, une enveloppe de 32 000 €HT a été affectée à la voirie le long du Chagnon à Sainte-Marie.

Ces travaux importants sont venus compléter les travaux programmés chaque année pour améliorer la voirie communale, pour une enveloppe moyenne de l'ordre de 200 000 €HT. En effet, les enrobés ont une durée de vie limitée, et leur dégradation normale est accentuée en altitude en raison des conditions climatiques extrêmes (notamment les alternances gel/dégel), des interventions de déneigement (raclage, salage), mais aussi de l'utilisation des chaînes à neige. Les routes subissent aussi des mouvements de sols ou des éboulements qui accélèrent encore le processus de dégradation.

Il faut donc régulièrement programmer des opérations sur la voirie communale. Car si en plaine, la durée de vie des enrobés est d'environ de 20 ans, en altitude, elle est écourtée de plusieurs années, et peut même être divisée par deux. Notons que chaque année, le Département octroie à chaque commune une petite subvention pour l'aménagement et l'entretien de la voirie communale. ■

Travaux d'exploitation forestière aux Claux :

Une importante opération d'exploitation forestière a été réalisée cet automne dans l'emprise du domaine skiable, en amont de la station des Claux, vers le secteur de Pré Moré. Ces travaux entrent dans le cadre du plan d'aménagement de la forêt communale établi par les services de l'ONF pour la période 2007-2026. Notons que le premier plan d'aménagement de la forêt communale de Vars remonte à 1853. Cette coupe a permis de mettre en place une vente de bois en grumes en bord de route pour les particuliers, et de mettre de côté du bois destiné à nos aînés.

Nous vous rappelons que toute personne souhaitant couper un arbre en forêt communale doit impérativement, au préalable, obtenir l'accord de l'ONF (Unité Territoriale de Guillestre : 04 92 45 01 64) pour les parcelles relevant du régime forestier, ou de la Mairie (04 92 46 50 09). Toute coupe ou enlèvement de bois entrepris sans autorisation préalable constitue un délit. Tous les bois sont concernés, qu'ils soient verts ou secs. ■

Taxe de séjour

Instaurée depuis 1983 à Vars, le produit de la taxe de séjour contribue au développement touristique au travers des actions de communication et de commercialisation, ainsi que d'accueil de la clientèle nationale et internationale de la station de Vars. De plus, il est affecté aux dépenses destinées à favoriser la protection et la gestion des espaces naturels à des fins touristiques.

Comme le prévoit la loi de finances 2015, **par délibération en date du 10 juin 2015**, le conseil municipal a pris la décision de modifier le mode de perception et de réajuster les tarifs, non augmentés depuis 1983.

Aussi, si en qualité de propriétaire d'un logement sur la station vous accueillez des vacanciers, je vous rappelle qu'il vous revient de percevoir cette taxe auprès de vos clients et de la reverser directement à la mairie de Vars. Pour cela, nous vous proposons un nouveau service de déclaration, disponible sur le site de la mairie, et de paiement en ligne qui selon votre souhait, vous permet de vous connecter à votre propre compte et d'effectuer facilement et rapidement vos transactions taxe de séjour.

L'accès internet est proposé à partir du site de la commune, www.mairiedevars.com, rubrique taxe de séjour.

Pour tout renseignement complémentaire, vous pouvez contacter le service en charge de la taxe de séjour au 04.92.46.50.09 ou par mail : « mairie.vars.taxesejour@orange.fr ». ■

RECENSEMENT POPULATION 2016 :

Vars fait partie de la liste des communes retenue pour le recensement de la population en 2016. Il se déroulera du 21 janvier au 20 février 2016. Le conseil nomme Séverine MOUGENET, Agent Recenseur Coordinatrice qui sera assistée par 4 agents.

À quoi ça sert ?

C'est grâce aux données collectées lors du recensement de la population que les petits et les grands projets qui vous concernent peuvent être pensés et réalisés.

Connaître la population française

Le recensement permet de savoir combien de personnes vivent en France et d'établir la population officielle de chaque commune. Il fournit également des informations sur les caractéristiques de la population : âge, profession, moyens de transport utilisés, conditions de logement...

Définir les moyens de fonctionnement des communes

De ces chiffres découle la participation de l'État au budget des communes : plus une commune est peuplée, plus cette participation est importante.

Du nombre d'habitants dépendent également le nombre d'élus au conseil municipal, la détermination du mode de scrutin, le nombre de pharmacies...

Connaître la population légale de votre commune sur le site Insee Prendre des décisions adaptées pour la collectivité

La connaissance de ces statistiques est un des éléments qui permettent de définir les politiques publiques nationales. Au niveau local, le recensement sert notamment à prévoir des équipements collectifs nécessaires (écoles, hôpitaux, etc.), déterminer les moyens de transports à développer...

Durant toute la durée du recensement 2 choix s'offriront à vous :

- un recensement par support papier
- ou en ligne sur le site « www.le-recensement-et-moi.fr »

Périscolaire

Les activités périscolaires du jeudi après-midi sont assurées cette année encore par l'Odcvl accompagnée de bénévoles. Nous espérons retrouver le même engouement de la part des bénévoles et des enfants pour cette nouvelle période. ■

Appel à bénévoles pour l'aide aux devoirs

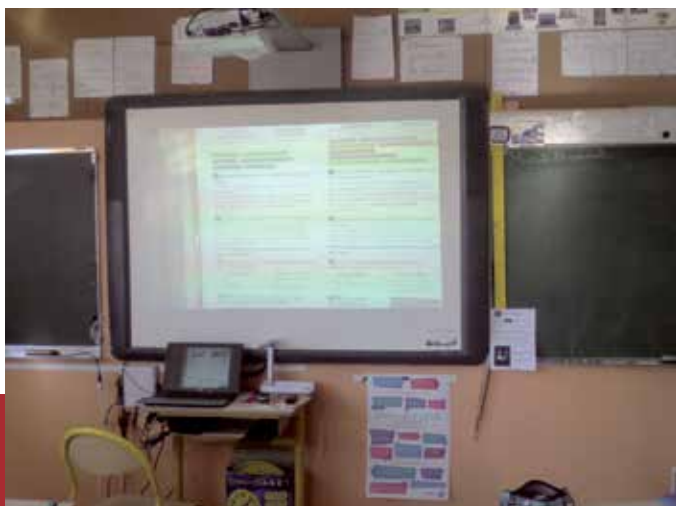
La commune cherche des personnes disponibles qui peuvent venir participer à cette initiative. Vous êtes disponibles une partie de l'année, quelques heures par semaine, de temps en temps le lundi de 16h20 à 17h15.

Contactez la Mairie au 04 92 46 50 09. ■

Ecoles Numériques Rurales

Dans le cadre d'un projet national, la commune a choisi d'équiper, en accord avec M. Benoît Guichard professeur des écoles, la classe du primaire cours du CE1 au CM2, en matériel numérique :

- Permettre aux enfants d'accéder plus facilement aux nouvelles technologies tout en réduisant les inégalités des enfants face à l'accès à ce type de matériel.
- Permettre aux enfants d'acquérir les compétences et les connaissances prévues par les programmes scolaires en matière de technologie de l'information et de la communication en vue notamment de la réussite du B2i niveau école
- Proposer à l'enseignant du matériel lui permettant d'élargir ses méthodes de travail, ses méthodes pédagogiques.



A cette fin, le matériel suivant a été acquis :

- Un tableau numérique ;
- 13 ordinateurs portables dont 12 pour les élèves ;
- Un serveur ;
- Une armoire de rangement sécurisée ;
- Un système d'impression en réseau (photocopieur) ;
- Matériels accessoires (casques et visualiseur).

Ce dispositif a été mis en service dans le courant du mois de septembre.

Le montant total de cette opération s'élève à 14 413.38 € HT. Dans le prolongement du Plan National d'Équipement « Ecoles Numériques Rurales », le Département des Hautes-Alpes a subventionné la Commune à hauteur de 40%. ■

Accueil de loisirs sans hébergement (ALSH)

Le Centre de Loisirs Communal mis en place cet été 2015 a connu une bonne fréquentation de Varsincs mais également de la part des touristes fréquentant la station.

Les enfants âgés de 3 à 12 ans ont pu découvrir la Canirando, l'accrobranche, la luge d'été, le VTT et le rafting en supplément de toutes les activités déjà proposées. Il est rappelé que le centre de loisirs est ouvert toute l'année les mercredis après-midi et samedis toute la journée ainsi que les petites vacances scolaires du lundi au dimanche.

Pour tous renseignements et inscription contactez Raphaëlle au « Chatelret » par mail ou téléphone : chatelret@odcvl.org - 04 92 46 53 82. ■

Crèche

Marie-Hélène Bride a pris ses fonctions en tant que Directrice le 1^{er} septembre 2015. Nous lui souhaitons la bienvenue au sein de nos services. ■



OFFICE DE TOURISME

Bonjour à toutes et tous,
A l'issue de la saison estivale, nous retiendrons le formidable succès du Vars Mountain Trail. Pour sa deuxième édition, plus de 400 coureurs ont pris le départ. Une fois de plus le dévouement des bénévoles était remarquable. Vars conforte son choix de devenir une destination trail et nature.

L'office de tourisme accueille également une nouvelle présidente, Françoise Haye, qui remplace Marc Corraze. Monsieur Corraze s'oriente vers de nouveaux horizons professionnels, son implication dans l'office de tourisme demeure. Il prendra la place de trésorier au bureau de notre association.

La saison d'hiver est au cœur de toutes nos attentions :

- C'est l'artiste Cali qui ouvre la saison le 12 décembre avec l'incontournable événement Vars en scène.

- Nous confortons l'organisation d'événements autour des atouts du domaine skiable ; le ski de vitesse et le freestyle avec des événements internationaux qui positionneront Vars au cœur de la scène médiatique.

Les temps forts de l'hiver :

VARS EN SCENE - 12 décembre 2015

COUPE D'EUROPE FIS DE SNOWBOARD – du 8 au 10 janvier 2016

CHAMPIONNAT DE FRANCE DE TELEMAR
– 16 et 17 janvier 2016

PERFORMANCE ECLAIR – PREMIERE MONDIALE DE NUIT PAR ERIC BARONE – 23 et 24 janvier 2016

FESTIVARS – CONCERTS EN FRONT DE NEIGE
– 11/18 et 25 février et 3 mars

SFR TOUR - 9 au 11 Février 2016

BARONE SPEED TOUR – 19 et 20 mars 2016

COUPE DU MONDE FIS DE SKI DE VITESSE -
21 au 23 mars 2016

SPEED MASTERS – 24 mars au 28 mars 2016

URBAN JIB ARENA – 9 avril 2016

Nous programmons à nouveau l'organisation de Festivals durant les vacances de février, une série de concerts qui avait connu un grand succès auprès de nos visiteurs et socioprofessionnels en 2014.

L'Office de tourisme poursuit sa démarche qualité et a obtenu le classement en catégorie II. Cette démarche vise la valorisation des prestations de qualité mais aussi des services adaptés à l'accueil d'une clientèle toujours plus exigeante. Nous travaillons maintenant sur l'obtention de la catégorie I.

Nous portons à votre attention que les autocars Imbert, dans le cadre de la loi Macron qui prévoit la libéralisation des transports en autocars, mettent en place un nouveau service avec des lignes régulières Paris/Vars – Marseille/Vars. Ces lignes seront effectuées avec des cars Grand Tourisme de dernière génération - informations et réservations sur le site : www.autocars-imbart.com. N'hésitez pas à le faire savoir.

Enfin, Vars s'est vu remettre le trophée social média We Like Travel dans la catégorie office de tourisme. Ce trophée récompense l'Office de tourisme le plus performant sur les réseaux sociaux sur 218 offices répertoriés par l'agence WE LIKE TRAVEL (WLT), une agence de communication référente dans le milieu de l'e-tourisme. Cette distinction récompense le choix fait par la station de créer un poste de community manager (gestionnaire des réseaux sociaux) il y a 3 ans. À travers sa présence sur Facebook, Twitter, Instagram et YouTube, Vars a su nouer un lien fort avec ses abonnés alimentés tout au long de l'année par un contenu de qualité que vous êtes nombreux à partager.

Très bon hiver et bonnes fêtes de fin d'année,

Françoise Haye

Présidente de l'Office de tourisme de Vars.

SEM SEDEV

Le personnel et l'encadrement de la SEM SEDEV sont heureux de vous retrouver pour cette saison hivernale 2015/16. Nous espérons que vous avez bien profité de ce bel été et plus particulièrement de nos pistes VTT rénovées et surtout de la nouvelle piste verte.

Cet hiver vous aurez le plaisir de découvrir sur tous nos télésièges une protection antichute pour les enfants. Nous serons une des rares stations avec 100 % de nos téléportés équipés.

Fort du constat du manque de neige dans certaines de nos portions en début de saison l'hiver dernier, nous dotons le chemin des écureuils et le bas de Zakopane de canons à neige.

Nous remplaçons un engin de damage classique par un engin équipé d'un treuil. L'objectif est de toujours amé-

liorer notre damage évidemment mais également de fiabiliser l'ouverture du stade de KL au public pour des tests encadrés.

La mise en place du télépéage aux remontées avec le « VARSki liberté » vous évitera les passages en caisses. De nouveaux tarifs notamment avec le forfait saison « super primeur » vous rendront le forfait saison plus accessible... Bien entendu la SEDEV continue ses opérations conséquentes d'entretien afin de vous garantir un service irréprochable.

Nous sommes tous à votre écoute, prêts à échanger, et espérons que vous passerez d'agréables moments sur notre domaine et en notre compagnie. ■

Bruno MALOCHET,

Directeur de la SEM-SEDEV



VARSTOUR

L'équipe VARSTOUR, service commercial de la station (*), est désormais installée à VARS Sainte-Marie, dans les locaux de l'ancienne poste.

Cette présence permanente facilitera les relations avec la Municipalité, l'Office de tourisme et la SEDEV remontées mécaniques. Elle favorisera un travail d'équipe « station » indispensable à une commercialisation efficace.

Le rapprochement avec la population et les acteurs touristiques de la station permettra également de mieux se connaître, et d'engendrer ainsi une nouvelle dynamique collective profitable à chacun.

La municipalité met ainsi progressivement en place une nouvelle organisation des structures touristiques dont elle a la responsabilité :



Les portes de VARSTOUR vous sont largement ouvertes, l'équipe restant à votre disposition pour vous apporter toute information et vous accompagner dans vos démarches de commercialisation touristique.

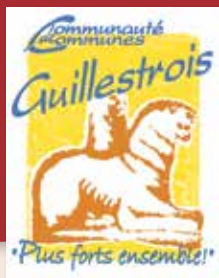
VARSTOUR. Place de l'ancienne poste - Sainte-Marie -05560 VARS

Tel : 04 92 45 09 46 – Mail : info@varstour.com

Web : www.varstour.com . www.vars.com

Jean-Claude MESSORI
Directeur VARSTOUR

(*) L'hiver passé, VARSTOUR a généré en moyenne plus de 1200 clients par semaine dont 1000 skieurs, 2/3 hors périodes de vacances scolaires.



COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU GUILLESTROIS

Le RSP : qu'est-ce que c'est ??

RSP signifie « Relais de Services Publics » situé à Guillestre. C'est un point d'accueil où un agent vous renseigne et vous accompagne dans toutes vos démarches administratives, emploi, demande d'aides sociales, constitution de dossiers...

A QUOI ÇA SERT CONCRÈTEMENT ?

Le RSP vous aide dans les différents domaines de la vie quotidienne :

Les relations avec l'administration :

- Comprendre les courriers des administrations, leur répondre, rédiger une lettre, constituer un dossier...
- Répondre à vos questions, vous orienter vers la bonne administration ou le bon interlocuteur,
- Vous aider dans les demandes d'aides sociales, la constitution des dossiers (ex : APL, ASS, AAH...)

Vous accompagner dans vos démarches liées à l'emploi :

- Faire lien avec Pôle Emploi (aide aux démarches, inscription, actualisation...)
- Vous aider à trouver un travail (faire un CV, une lettre de motivation, envoyer une candidature par e-mail...), publication d'offres d'emploi locales.

Vous aider à créer votre entreprise

- Donner les premières informations, puis vous orienter vers l'interlocuteur adapté à votre projet.

Vous aider dans vos démarches pour la formation :

- Trouver une formation et un organisme de formation, trouver un financement et constituer un dossier...
- Vous donner des informations pratiques pour la vie quotidienne : les services du Guillestrois : transport, logement, santé...

Le RSP vous évite de vous déplacer à Gap ou Briançon pour effectuer vos démarches !

Vous pouvez rencontrer certaines administrations et organismes à Guillestre, lors de permanences au RSP :

Par exemple : la CPAM, la MSA, la Mission Jeunes, Cap Emploi, l'ADIL (agence dept pour le logement), l'OPH...

Des **rendez-vous par Visio** sont aussi possibles avec Pôle Emploi, le RSI, la CARSAT...

Le RSP c'est aussi des outils à votre disposition :

- Des ordinateurs reliés à internet
- Le WIFI pour venir avec votre propre ordinateur
- Une imprimante, photocopieuse, scanner
- Un téléphone pour vos démarches administratives / emploi

SALLE MULTIMEDIA

- Utilisation gratuite pour les démarches administratives - emploi - télétravail
- Utilisation loisir : 1€ / connexion ou 16€ la carte familiale annuelle.

++ Plus !! De nombreuses brochures et documentations à votre disposition :

Emploi, formation, création d'entreprise, droits du travail, retraite, aides sociales, logement, santé et prévention...

Et le PIJ, c'est quoi ?!

C'est le Point d'Information Jeunesse ! Pour faire simple, un PIJ c'est comme un RSP, mais pour les jeunes !!

Les jeunes peuvent y trouver les renseignements sur tous les domaines qui peuvent les intéresser : études, formation, emploi et jobs, vacances, loisirs, sports, départ à l'étranger, santé, logement...

Plus d'info sur www.guillestrois.com rubrique vie pratique-relais de services publics

Suivez nous sur facebook !

<https://www.facebook.com/rspguillestre05>



Fleurissement

Un grand merci à toute l'équipe des Services Techniques qui a su embellir nos villages cet été par un magnifique fleurissement. ■

Nettoyage Station

La Mairie soucieuse de l'environnement a organisé avec l'aide de la Société de Pêche l'Ardillon Haut Alpin, l'Office du Tourisme et la SEM-SEDEV, le vendredi 28 août 2015 une matinée dédiée à la propreté de la Station. Une trentaine de bénévoles s'est retrouvée sur le terrain de pétanque de Sainte Marie pour former les équipes et se déployer au centre station et le long du Chagne afin de ramasser des objets divers et variés disséminés sur le territoire. La commune a offert un casse-croûte afin de clôturer la matinée. Une réflexion est engagée pour réitérer cette journée au printemps 2016. ■

L'Ardillon Haut-Alpin

Depuis 1929 « l'Ardillon Haut-Alpin » est une association s'occupant de la pêche sur Vars et les communes du canton de Guillestre. La nouvelle loi sur l'eau de 2006 lui a donné une nouvelle dimension avec la charge de « la protection des milieux aquatiques », elle est déclarée d'utilité publique et est agréée par les services de la Préfecture.

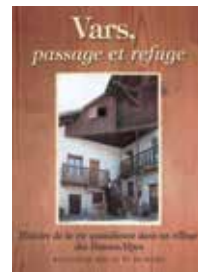
Concrètement l'association s'occupe de la gestion de la vente des permis de pêche (Pour Vars au Refuge Napoléon et au lac de Peyrol pour des permis à la

journée), de la signalétique rappelant la réglementation, des déversements de truites surdensitaires pour la saison estivale (lac du Refuge et Peyrol), ainsi que la surveillance du Chagne. Pour ce dernier, l'association effectue une gestion patrimoniale de la population piscicole. En effet les truites présentes dans le Chagne sont toutes de souche fario méditerranéenne autochtone, elles se sont adaptées au torrent depuis environ 10 000 ans (fin de la dernière ère glaciaire) et constituent un patrimoine irremplaçable !

Si la population évolue bien, et c'est le cas de celle du Chagne, cela signe une rivière en bonne santé, dans ce cas l'association a donc un rôle de surveillance et de vigilance par rapport à tout ce qui pourrait impacter le bon fonctionnement du milieu aquatique : qualité et quantité d'eau insuffisantes, déchets déversés dans la rivière, circulation impossible des poissons, travaux...

Depuis quelques années 4 gardes particuliers bénévoles et assermentés ont été formés pour remplir ce rôle de surveillance des milieux aquatiques ainsi que pour contrôler les pêcheurs. Ils ont aussi un rôle très important dans le fonctionnement de l'association en servant d'intermédiaires entre celle-ci et les pêcheurs. ■

Vars au fil du temps



Vars au fil du temps poursuit ses actions. L'association a montré sa capacité à mobiliser ses membres autour de projets qu'elle initie tant pour une meilleure connaissance de la vie traditionnelle que pour la restauration du petit patrimoine.

Cet hiver nous continuerons à donner rendez-vous à nos hôtes à l'occasion de la visite des villages. Tout en cheminant dans les ruelles nous nous replongerons dans la vie d'hier et d'aujourd'hui. Nous vous attendons nombreux !

Nous nous associerons également à l'office de tourisme lors des journées liées au patrimoine. Ce sera l'occasion de faire découvrir notre spécialité culinaire « les crousetons ».

Nous vous rappelons que le livre « Vars passage et refuge » est en vente dans les librairies aux Claux, à la bibliothèque à Sainte-Marie. Ce livre largement illustré, est l'histoire d'une commune de montagne, l'on y découvre sa vie quotidienne, son architecture, sa situation géographique, ses paysages, autant de thèmes variés sont traités dans cet ouvrage. Il permet de découvrir l'histoire et la vie d'autrefois à Vars.

Vous souhaitez découvrir notre association :

Contact – Odile David : tél. 06 09 17 51 02. ■



Un réalisation exemplaire !

Quarante-cinq bénévoles, jeunes et anciens, se sont réunis pour entreprendre la restauration du parvis de l'église de Saint-Marcellin et de son enclos. La municipalité a apporté son concours financier et les moyens logistiques. Les bénévoles ont effectué, pendant deux jours, les travaux en utilisant les méthodes traditionnelles. Cette heureuse initiative, soutenue par les membres de l'association « Vars au Fil du Temps », est un bel exemple d'action permettant la valorisation de notre patrimoine.

Un repas offert par l'association a permis de fructueux échanges. Gageons que de telles initiatives se renouvellent. Merci à tous les participants. ■

Alpes Sud Télémark

Avec son équipe de bénévoles, l'association se prépare à la saison d'hiver avec de beaux projets.

En effet, l'AST organise cette année les Championnats de France de Télémark qui auront lieu les 16 et 17 janvier prochains. A cette occasion, se rencontreront les meilleurs télémarqueurs français de toutes les catégories et notre jeune athlète Maelle FROISSART aura à cœur de défendre ses titres dans la catégorie.

Deux épreuves auront lieu, la Classic Sprint et la Classic. On y retrouve les mêmes caractéristiques : un parcours de géant, un loom (virage relevé à 360°), un saut ainsi qu'un parcours skating. Mais alors que la 1^{ère} se court en 2 manches de moins d'une minute, la seconde ne comporte qu'une seule manche pouvant dépasser les trois minutes. Même si ce n'est pas la plus médiatique, du fait de sa longueur, la Classic reste l'épreuve reine du télémark.

Afin de préparer au mieux cet événement, une formation de juges sera organisée par l'association, car les athlètes ne sont pas uniquement jugés sur leur rapidité, mais aussi sur leur style ce qui en fait une discipline particulièrement exigeante !

Un projet ambitieux qui nécessite un gros investissement des membres de l'association.

Mais, l'hiver sera aussi ponctué par des initiations à l'attention de tous, des stages ainsi que l'encadrement de séances dans le cadre des activités périscolaires afin d'initier les jeunes de l'école qui le souhaitent.

Contact : ast05@laposte.net ■

Vars
LA FORÊT BLANCHE

Alpes Sud Télémark

Accueillent les **Championnats de France de Télémark**
Les 16 et 17 janvier 2016
Avec la présence des membres de l'équipe de France,
meilleure équipe du Monde en 2014 et 2015 !

Balise 14

B14, est une association rassemblant les pisteurs de Vars et, cette année, également ceux de Crévoux. Notre principale motivation lors de la création de cette association (hiver 2014/2015) était d'ouvrir les portes de notre profession au plus grand nombre: petits et grands. Nous avons donc proposé et mis en place diverses animations...

D'une part, les lundis soirs « Découverte du métier de pisteur » : évacuation télésiège en direct, une recherche avalanche avec Eagle et/ou Ice, les stars canines de la station, un secours à réaliser de A à Z avec l'intervention du public, quelques explications sur l'aménagement des pistes (balisage, travail machine, déclenchements d'avalanches,...) et les réponses à toutes les questions que vous pourriez vous poser.

D'autre part, des interventions auprès des écoliers de Vars ont aussi eu lieu. Dans le cadre des activités périscolaires nous les avons accueillis sur le domaine skiable afin de les sensibiliser à la sécurité sur



et hors-piste. La saison s'est terminée sur une note festive avec « La dropping zone » : soirée musicale déguisée ambiance années 80, barbecue, challenge à ski...

La saison hivernale s'approchant nous vous proposons de continuer l'expérience... toutes les dates 2015/2016 seront communiquées sur la brochure animations de l'Office du Tourisme.

Venez nombreux ! ■

Généralisations Mouvement Vars la Forêt Blanche



Les activités du club sont toujours nombreuses dès la sortie de la saison hivernale.

Comme chaque année notre club a participé à la journée de la forme et du plein air organisée par la Fédération Départementale à Savines-le-Lac le 12 mai. Malgré le petit nombre de nos adhérents nous avons pu engager 2 équipes de 3 personnes pour le parcours de 5 km. Ces deux équipes n'ont pas démerité en se classant dans les dix premières sur une trentaine d'équipes engagées.

Le samedi 18 juillet le traditionnel repas au Val d'Escreins réunissait les membres des clubs de Vars et de Saint-Crépin. Journée fort réussie où chacun était heureux de se retrouver autour d'un bon repas et de poursuivre cet après-midi autour de parties de cartes malheureusement écourtées par l'arrivée d'un orage. Le mercredi 22 juillet et le jeudi 13 août le pain a

été fabriqué, cuit et vendu au four banal de Sainte-Catherine sous la houlette du maître boulanger bénévole Christian Martinet et de ses acolytes, Serge Risoul, Jean Pellissier, Gwen Deck, Jean-Claude et Didier Blondel. Les touristes et vacanciers sont venus nombreux pour découvrir le fonctionnement du four banal et la fabrication du pain à l'ancienne. Les dames du club n'ont pas été en reste en fabricant et vendant des crousetons, spécialité varsincque très appréciée des vacanciers. Le 22 juillet, en collaboration avec les membres de Vars au Fil du Temps, une animation autour du four et du pain était proposée aux enfants venus nombreux. La matinée se terminait par un apéritif.

Le traditionnel vide greniers organisé par le club le samedi 15 août dans le cadre de la fête patronale et de la fête des métiers traditionnels de Sainte Marie a dû malheureusement être interrompu par une météo très pluvieuse dès midi.

Pour clore l'été les membres du club se sont retrouvés le dimanche 30 août pour fêter les anniversaires autour d'un repas convivial et amical dans un restaurant varsinc.

N'hésitez pas à venir adhérer au club, les activités se poursuivent avec les réunions mensuelles chaque premier jeudi du mois.

Pour tous renseignements merci de s'adresser à Claude Launay (04 92 46 68 48) ou à Madeleine Dominique (04 92 44 08 11) ou à Joëlle Armand (04 92 46 50 86). ■

Vars Passion

Depuis plusieurs années, le nombre d'adhérents à Vars Passion augmente de façon constante. Nous avons maintenant dépassé le chiffre de 120 membres qui ont été séduits par la variété des activités et la richesse des liens d'amitié dans l'association. Les activités peuvent être regroupées en deux catégories : les activités à tendance « physique » voire sportive et les activités plus « intellectuelles ». Les premières regroupent : le pique-nique de bienvenue en juillet, les sorties en montagne tout au long de l'été et la plupart du temps suivies d'un rendez-vous dans un gîte pour les non marcheurs ; mais aussi des randonnées en raquettes que nous comptons relancer l'hiver prochain. Les activités dites « intellectuelles » sont en plein essor. Citons :

- les jeux de cartes, surtout le bridge qui a trouvé, été comme hiver, son public avec deux après-midis par semaine à la Maison Chastan.
- les conférences avec, cette année, une présentation remarquable sur l'historique de la fixation de la frontière, ces derniers siècles, entre la France et l'Italie.
- l'exposition des « Artistes et Artisans de Vars » qui, chaque année, se déroule au temple de Saint Marcelin.
- mais surtout les concerts du festival « Musique à Vars » qui ont acquis au fil des ans leurs lettres de noblesse. Ils ont reçu le label de qualité l'« Accordée » attribué par le Conseil départemental et ont fait l'objet d'articles remarquables dans la presse régionale. Ces concerts, organisés par Elisabeth Delauney, au-



tour d'un piano, ont été agrémentés lors d'une représentation, d'une touche lyrique avec des airs d'opéra chantés par de remarquables soprano et ténor. Un concert de jazz a également eu lieu et a retrouvé, à cette occasion, ses fidèles.

- Enfin, Vars Passion patronne deux autres prestations musicales au Centre Œcuménique avec un récital des « plus beaux Ave Maria » et un autre intitulé « Polyphonies entre ciel et sommets ».

Les manifestations ouvertes à tous publics sont annoncées par l'Office du Tourisme. Pour tout renseignement complémentaire, contactez Olivier Vincent (olivier.f.vincent@gmail.com ou 06 82 50 01 52) ■

Maître et chien, les bons réflexes

Un peu de civisme, quelques gestes simples à pratiquer au quotidien et votre chien ne sera plus un «Gêneur», grâce à votre comportement il sera accepté par tous. Les chiens doivent être tenus en laisse sur le domaine public et privé de la commune pour la sécurité de tous et en particulier des enfants. L'arrêté municipal du 22 juillet 2011 prévoit que la divagation des chiens est interdite, en cas de non-respect de cet arrêté vous vous exposez à une amende de 35 euros.

Les animaux en divagation pourront faire l'objet d'une mise en fourrière par les services municipaux

et transportés au refuge animalier d'Embrun. Cette réglementation découle du règlement sanitaire départemental des Hautes Alpes (Article 99-6).

Le ramassage des déjections des chiens est obligatoire par arrêté municipal du 22 juillet 2011. Pour que vos animaux soient appréciés de tous, ramassez ses déjections et jetez-les dans les poubelles. Le non ramassage des déjections de son chien fait encourir à son maître une amende de 35 euros sur la base de l'article R 632-1 du code pénal. Ces applications sont de la compétence de la Police municipale et de la Gendarmerie Nationale. ■

Pré-enseignes : nouvelle réglementation en vigueur depuis le 13 juillet 2015

Afin d'étudier de faisabilité et proposer une solution collective pour les enseignes, les socio- profession-

nels qui désirent participer à ce projet sont invités à se faire connaître en Mairie au 04 92 46 50 09. ■

Consultations PMI

À compter de janvier 2016, en raison de l'arrêt des consultations de PMI avec le Dr Hennebelle, le suivi de vos enfants se fera à la Maison des Solidarités de Guillestre.

Consultation des nourrissons sur rendez-vous avec le Dr PARRAUD le 1^{er} jeudi du mois et le 3^{ème} jeudi toute la journée.

Permanences de la puéricultrice, Mme ROSSIGNOL le 1^{er} jeudi du mois de 10h à 12h et le 3^{ème} jeudi du mois l'après-midi sur rendez-vous.

La prise de rendez-vous s'effectue à la Maison des Solidarités de Guillestre au 04 92 45 02 17.

Bibliothèque

Les horaires de la bibliothèque sont les suivants :
Lundi de 14h00 à 16h00

Mercredi de 14h30 à 17h30

Vendredi de 9h30 à 11h30 en Intersaison

Samedi de 9h30 à 11h30 en saison

La bibliothèque est une bibliothèque municipale qui se situe au rez-de-chaussée de la Maison Chastan de Sainte Marie bâtiment regroupant la Maison des Associations (à l'étage) et l'Agence Postale Communale au RDC. Elle fonctionne grâce à une ligne budgétaire actée par le Conseil Municipal. Le budget est de 3000.00 Euros par an. Il est basé sur la proposition du Conseil Départemental qui préconise 2 Euros par habitant. Un agent communal est chargé d'assurer les permanences. La bibliothèque est un relais de la bibliothèque Départementale de Prêt qui prête un fonds de livres deux fois par an via un bibliobus. Un Comité de lecture se charge de faire vivre la bibliothèque. Ce comité organise des activités, animations, assure le changement des livres au passage du bibliobus, propose des listes de livres à l'achat pour le fonds propre de la bibliothèque.

Modalités d'inscription : 10 Euros par famille (permanents ; résidents, saisonniers) pour une durée d'un an. 5 Euros pour les vacanciers pour une semaine. (Il est demandé un chèque de caution pour le prêt de chaque livre).

Modalités de prêts : Chaque lecteur peut emprunter 5 livres (romans, documents, revues, CD) pour 4 semaines et 2 vidéos pour 1 semaine.

Agence postale communale

Les horaires d'ouverture sont les suivants :
Saison hivernale et estivale du lundi au samedi de 8h30 à 12h00.

Intersaison du lundi au vendredi de 8h30 à 12h00.

Déchetterie

Il est interdit de déposer des encombrants dans les bacs d'ordures ménagères ou près des containers semi-enterrés.

Les horaires d'ouverture sont les suivants :

Lundi/mercredi/vendredi de 8h30 à 11h30,

Mardi de 14 h à 17 h.

Comptant sur la participation citoyenne de chacun pour utiliser le point relais et stopper les décharges sauvages.

Correspondante Locale de Presse Dauphiné Libéré

Une information, un évènement à mettre en avant ?

Vous pouvez contacter notre nouvelle correspondante locale, Virginie BISSON par mail :

dauphinevirginie@yahoo.fr

ou par téléphone au 06 12 34 72 47.

ÉTAT CIVIL

• DÉCÈS :

FARNAUD Yves décédé le 31/08/2015

DE MAULMONT Guillaume décédé le 20/10/2015

GUILLAUME Louisa décédée le 21/11/2015

• NAISSANCE :

KLEIN Lolie née le 14/08/2015

Vous avez une question, une remarque ?

Si vous avez une question à formuler auprès du maire, d'un adjoint, ou d'un président de commission, si vous avez une remarque, vous pouvez nous écrire, par courrier, par fax (04 92 46 62 46) ou par courriel (info@mairiedevvars.com)

Numéros utiles

Mairie : 04 92 46 50 09
Police Municipale : 04 92 46 60 05
Gendarmerie : 04 92 46 53 15 ou 17
SEM SEDEV : 04 92 46 51 04

Office de Tourisme : 04 92 46 51 31
SAUR : 04 92 46 50 61
Agence postale communale : 04 92 54 10 76
Centre médical : 04 92 46 54 05
Secours : 112
Pharmacie : 04 92 46 52 50

CRIR (état des routes) : 08 99 03 66 81
Info routes CG : 04 65 03 0005
Météo : 32 50
Communauté de Communes
du Guillestrois : 04 92 45 04 62 / 36 68
Déchetterie : 04 92 45 13 61